

## **Université de Nouakchott**

### **Syndicat National des Etudiants de Mauritanie SNEM**

**Syndicat National des Etudiants de Mauritanie  
SNEM**

النقابة الوطنية لطلاب موريتانيا



## **RAPPORT DE CONSTATATION**

**Université de Nouakchott : D'octobre 2012 à mars 2013**

**Université de Nouakchott**

**Lundi 08 Avril 2013**

Syndicat National des Etudiants de Mauritanie

E-mail : [snemmauritanie@outlook.com](mailto:snemmauritanie@outlook.com)

Facebook : Syndicat National des Etudiants de Mauritanie Page

## DEDICACE

A tous les étudiants qui, par principe ont boycotté les examens des semestres impairs de l'année 2012.

A tous les étudiants qui doivent reprendre les matières ou les modules déjà validés, faute de personnel administratif compétent et de meilleur système intégré de gestion.

A tous les étudiants victimes de la sous qualification des enseignants.

A tous les étudiants boursiers de l'Etat de l'année 2012 abandonnés.

A tous les étudiants victimes de l'inégalité qui sévit l'université de Nouakchott.

A tous les étudiants confrontés au problème de transport.

A tous les étudiants exclus et suspendus à cause de la crise de l'année 2012.

A

**Cissé Housseinou** (Premier Secrétaire Général du SNEM),

**Yakhoub Diakhité** (Deuxième Secrétaire Général du SNEM)

**Bakary Bathily** (Troisième Secrétaire Général du SNEM)

A toutes les fideles militantes et militants du SNEM

A toutes les sympathisantes et sympathisants du SNEM

A toutes les étudiantes et étudiants de Mauritanie

## TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE	PAGES
<b>I - INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>II-LE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME INTEGRÉ DE GESTION ET SON IMPACT .....</b>	<b>6</b>
<b>III -L'INÉGALITÉ AUTOURS DU MASTER ET DES CONDITIONS D'ÉTUDES DIFFICILES.....</b>	<b>6</b>
1° De l'inégalité.....	6
2° Des conditions d'études difficiles.....	7
<b>IV - MANQUE DE RESSOURCES HUMAINES ET LE PHENOMENE DES ENSEIGNANTS SOUS QUALIFIÉS.....</b>	<b>8</b>
<b>V - LES COURS ET LE CLIMAT DE CONTROLES CONTININUS ET DES CONTROLES FINAUX .....</b>	<b>8</b>
<b>VI- LA TRAHISON DES ETUDIANTS BOURSIERS DE L'ETAT PAR LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....</b>	<b>9</b>
<b>VII - L'INTERDICTION DE LA SONORISATION.....</b>	<b>9</b>
<b>VIII- LA CARENCE ET L'AGRESSION VERBALE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.....</b>	<b>9</b>
<b>IX- LES REVENDICATIONS JAMAIS SATISFAITES.....</b>	<b>10</b>
1°Le rééquipement des bibliothèques et le contenu des laboratoires de la FST.....	10
2° Une université sans salles d'informatiques.....	10
3° La question du transport.....	10
4° La bourse, son insuffisance, l'aide sociale et la création des inégalités.....	11
5° Les frais des mémoires des étudiants de la FST.....	11
6° Manque de qualité au restaurant universitaire .....	11
7° Les langues d'ouverture comme obstacles .....	12
8° L'illégitimité des délégués des étudiants dans les conseils .....	12
<b>X- CONCLUSION</b>	
<b>XI- REVENDICATIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	
<b>REFERENCES</b>	
<b>ANNEXE PHOTOS</b>	

## La vision Du Syndicat National des Etudiants de Mauritanie

La vision du **Syndicat National des Etudiants de Mauritanie (SNEM)** de l'université est qu'elle forme un étudiant complet, d'une grande culture sachant situer, pour paraphraser **Guy Rocher**, ses connaissances dans des perspectives historiques et surtout dans le contexte politique, économique, social, scientifique et culturel des milieux où il devra travailler et de la société dans laquelle il devra vivre. L'université de Nouakchott devrait former un étudiant doté d'un esprit critique et bien ancré dans son domaine d'étude, qui sait contribuer à la promotion de la science et au développement du pays en étant ou pas dans la fonction publique.

## **I- INTRODUCTION**

Le présent rapport aborde des problèmes d'ordre académique rencontrés par les étudiants à l'université de Nouakchott entre octobre 2012 et mars 2013. Il met également l'accent sur des doléances qui ont de tout temps fait l'objet des dures contestations estudiantines mais jamais satisfaites. Notamment la question du transport et de la bourse, la nécessité de rééquiper les bibliothèques et les laboratoires, la mise en place des salles d'informatiques...

L'objectif du Syndicat National des Etudiants de Mauritanie ici est d'attirer l'attention de l'administration universitaire et des autorités mauritaniennes en particulier mais aussi et surtout des parlementaires, de la société civile et des bailleurs de fonds qui ne cessent de financer l'Education et la formation dans notre pays.

De plus, par ce document le SNEM envisage de détruire cette perception que l'on a très souvent eu de lui et toutes ces étiquettes qu'on lui colle depuis toujours à savoir : « Syndicat délinquant ne connaissant que la violence dans le combat pour la revendication des droits des étudiants, ignorant ses objectifs et ce qui se passe, syndicat raciste et arabophobe des étudiants noirs sans revendications claires et précises, et animé par rien d'autres que la seule volonté de perturber la bonne marche des choses »

En effet, c'est une démarche qui est à la fois scientifique, psychologique, politique et citoyenne qui vient d'être épousée ici par le Syndicat National des Etudiants de Mauritanie. Tout d'abord, nous sommes partis d'une interrogation de départ (fruit des longues observations) qui n'est tout autre que : Quels sont les véritables difficultés que vivent les étudiants à l'université de Nouakchott ? Pour trouver des réponses à la question, des étudiants ont été interviewés et une « foire aux problèmes » a été organisée à l'occasion de laquelle un « sac à problèmes » a été installé et la parole donnée aux étudiants. Tout étudiant désireux de parler a eu le temps de le faire, tout comme chacun a eu le temps d'écrire son ou ses problèmes pour le mettre dans le sac ; d'où une démarche psychologique parce qu'elle a permis aux étudiants de se défouler. En plus la démarche se veut politique parce qu'il s'agit aussi d'une interpellation, d'une invitation à la réflexion sur les conditions d'études et de travail à l'université de Nouakchott. Et enfin nous qualifions cette démarche de citoyenne ; dans la mesure où c'est une façon pour le Syndicat National des Etudiants de Mauritanie de contribuer au développement de l'université de Nouakchott en anticipant la réflexion sur l'état des lieux de l'université, qui ne saurait de toutes les façons être évitée, vu l'état actuel des choses.

En résumé ce rapport est le fruit des observations et des entretiens avec des étudiants des différentes facultés de l'université de Nouakchott. Il peut être dispatché en deux parties, une première partie qui fait le constat de l'année académique entre octobre 2012 et mars 2013. Elle relate des difficultés auxquelles les étudiants de l'université ont fait face depuis le début de l'année. La deuxième partie s'accroche sur un certain nombre de points qui furent à l'origine de plusieurs vives contestations mais toujours négligés par les gouvernants.

## **II LE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION ET SON IMPACT**

Le système intégré de gestion c'est le logiciel traitant des bases de données. C'est avec ce dernier que bulletins de notes et attestations d'inscription sont gérés mais il connaît fréquemment des dysfonctionnements de telle sorte qu'on assiste à des modifications de notes des étudiants. Et quand des telles irrégularités sont constatées et que les concernés réclament des rectifications ; Si jamais le personnel chargé est convaincu qu'il s'agit bien des erreurs ; il met trop de temps pour les rectifier. Et des faux rendez vous sont souvent donnés aux étudiants jusqu'au moment où ils apprennent par le personnel que le délai de correction d'erreurs a expiré. Ainsi l'étudiant se voit obligé de reprendre l'élément ou les éléments déjà validés.

En plus le système LMD exige l'inscription des étudiants par catégorie (Exemple liste des étudiants en semestre 1...) mais il a été constaté que cela n'est pas du tout adopté à l'université de Nouakchott et seuls les étudiants en payent le prix. Cette manière de faire aussi, qui consiste à ne pas enregistrer l'étudiant conformément aux règles du système LMD fait qu'à la fin de chaque semestre un nombre important d'étudiants est confronté à des problèmes d'erreurs dans leurs bulletins de notes et attestations d'inscription. Cette année durant tous les trois premiers mois de l'ouverture, des étudiants tentaient encore de corriger avec difficulté des erreurs remontant à l'année précédente ; constatées soit dans leur bulletins soit dans leurs attestations d'inscription. Ainsi un grand nombre d'étudiants notamment dans la faculté des lettres et des sciences humaines au département de Philosophie et de Sociologie s'est vu refaire les matières validées précédemment.

Les bulletins des semestres impairs viennent d'être délibérés à la FLSH et on constate les mêmes erreurs.

## **III L'INÉGALITÉ AUTOUR DU MASTER ET DES CONDITIONS D'ETUDES DIFFICILES**

### **1° De l'inégalité**

L'université de Nouakchott dispense depuis 2011 des cours de master mais malheureusement, pour les étudiants francophones la plupart de ces masters hormis ceux de la FST se dispensent en arabe.

-A la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines il n'y a que deux masters francophones, un master en langue et littérature française et un autre en territoire et migration ou licenciés en sociologie et en géographie peuvent s'y inscrire. Le master est plutôt sociologique et peu important relativement.

En début d'année une cinquantaine d'étudiants licenciés en géographie français avaient demandé en vain à ce qu'on leur ouvre un master en environnement et développement durable en français. Ce master n'existe qu'en arabe.

En plus les critères d'inscription restent très flous.

-A la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques, il existe quatre masters arabe en sciences juridiques : Deux masters professionnels ; l'un en droit des affaires et le second en droit public et deux autres masters en recherche en droit des affaires et en droit public également.

Pour les francophones, il n'existe que deux masters : Un master en recherche en droit des affaires et un autre en droit public qu'on a ouvert récemment mais on ignore encore quelle branche du droit public sera enseignée : La science politique ou les relations internationales ?

Le nombre moyen de master en français est expliqué par l'administration de ladite faculté par le manque des professeurs francophones habilités.

Par ailleurs il faut souligner que les cours n'ont toujours pas débuté et que les critères de sélection pour le master sont d'une austérité telle. L'université demande aux étudiants des mentions ASSEZ BIEN alors qu'on rencontre des classes entières sans une seule mention ASSEZ BIEN.

## **2° Des conditions d'études difficiles**

A la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines et à la Faculté de Sciences et Techniques, les étudiants inscrits en master ne sont toujours pas enregistrés dans les données du Centre Nationale des Œuvres Universitaires. Ils ne perçoivent donc pas jusque là leurs bourses mensuelles et n'ont pas accès au restaurant universitaire. En plus ils ne disposent pas de logistiques et se voient payer eux-mêmes certains matériels comme des enregistreurs qui devaient en principe leur être remis par l'université.

Une étudiante en master territoire et migration nous dit : « On nous a dit qu'il y'a eu un budget pour la logistique mais jusque là nous ne voyons rien du tout, c'est nous-mêmes qui payons nos enregistreurs qui coutent très chers, à 15000 UM.

Ces étudiants n'arrivent pas aussi à se procurer des cartes de transport. Parce que le personnel du transport aurait dû se déplacer pour la Faculté de Sciences Juridiques et Economiques.

En outre, il a été constaté que les étudiants en master de la Faculté des Sciences et Techniques n'ont plus droit à un rattrapage : Tout étudiant n'ayant pas réussi ses semestres à 70% fera l'objet d'une exclusion radicale.

## **IV-MANQUE DE RESSOURCES HUMAINES ET LE PHENOMENE DES ENSEIGNANTS SOUS QUALIFIÉS**

L'université de Nouakchott fait face à un manque remarquable d'enseignants et cela surtout dans les filières francophones. C'est alors qu'elle se retrouve depuis quelques années avec des enseignants peu qualifiés et contrainte d'octroyer deux, trois matières ou plus à un seul enseignant ; ce qui ne reste pas sans conséquence sur la réussite de l'étudiant.

De plus il a été constaté que peu d'enseignants répondent aux profils d'enseignants qu'exigent les filières. Il faut souligner que les étudiants ne sont plus représentés dans les différents conseils de l'université, notamment dans le Conseil Scientifique, Pédagogique et de Recherche. Et cela depuis 2011.

-A la Faculté des Sciences et Techniques, on constate que des matières (Unités d'enseignement) sont enseignées par des enseignants ne maîtrisant pas du tout le français ; ils sont de formation arabophone.

## **V-LES COURS ET LE CLIMAT DES CONTRÔLES CONTINUS ET DES CONTRÔLES FINAUX**

Dans toutes les facultés, les cours ont débuté tardivement et une fréquence considérable d'absence d'enseignants a été constatée, là encore dans toutes les facultés. Les absences d'enseignants étaient telles, que le nombre d'heures exigé par chaque matière (Unité d'enseignement) n'a jamais été épuisé.

Par contre, les contrôles continus ont commencé très tôt et cela dans une désorganisation totale n'arrangeant pas du tout les étudiants; pas même le plus brillant d'entre eux. En fait ils ont été enchaînés d'une fréquence extraordinaire que l'étudiant avait à faire à deux ou trois contrôles continus en un seul jour.

C'est toujours dans ce climat de désordre qu'à la Faculté de Sciences et Techniques, les étudiants en L1 et L2 ont fait leurs contrôles continus en une semaine et que présentement, certains étudiants de quelques filières doivent faire l'examen de certaines matières des semestres impairs pendant que les cours des semestres pairs se déroulent, faute de n'avoir pas fait des cours dans ces matières durant le moment propice.

Il faut souligner que la faculté allait tout de même leur faire passer le test alors qu'ils n'avaient fait qu'une ou deux séances s'ils ne s'y étaient pas opposés.

Il est à préciser que dans le système LMD chaque semestre comprend onze à quatorze matières ou unités d'enseignement et qu'un nombre d'heures précis est prévu pour chaque matière à dispenser mais jamais ce principe n'a été respecté à l'université de Nouakchott et que par le passé, des étudiants ont passé des examens dans des matières ou ils n'ont jamais reçu des leçons. De plus, un nombre important d'étudiants de différentes facultés ont signalé des perturbations de la part des surveillants lors des examens.

En effet, certains surveillants insoucieux des étudiants, transforment les salles d'examens en des véritables lieux de causeries.



## **VI-LA TRAHISON DES ETUDIANTS BOURSIERS DE L'ETAT PAR LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Les étudiants boursiers de l'Etat de l'année académique 2011-2012 devant se rendre au Maroc pour continuer leurs études n'ont finalement pas tous été au Maroc. En effet, ces étudiants sont au nombre de 71 mais à la fin, seuls 35 d'entre eux seront acceptés par les universités marocaines ; les 36 autres étudiants ont été abandonnés par le Ministère de l'Education Nationale Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Ils ont donc perdu l'année.

En outre, le Ministère n'a jamais répondu à la demande d'audience déposée par le SNEM pour discuter de ce cas avec Monsieur, le ministre.

Ainsi, l'on peut constater combien le Ministère a négligé l'avenir de ces 36 étudiants et pas n'importe quels étudiants : Des boursiers d'Etat. C'est-à-dire des majors de leurs promotions respectives qui devraient être encouragés dans la poursuite de leurs études.

## **VII-L'INTERDICTION DE LA SONORISATION**

L'administration universitaire a interdit l'accès de la sonorisation dans les amphithéâtres de la FSJE entre octobre 2012 et mars 2013. En prenant une telle décision unilatérale sans concertation avec les étudiants, l'administration universitaire a entravé le bon déroulement des activités culturelles et syndicales des syndicats et associations estudiantines avec une sonorisation qui connaît régulièrement des dysfonctionnements.

## **VIII- LA CARENCE ET L'AGRESSION VERBALE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Suite à des observations et à des entretiens avec des étudiants, Il a été constaté que le personnel administratif connaît une défaillance pour ne pas dire qu'il n'accomplit pas du tout sa mission d'orientation et de prise en charge des besoins d'ordre administratif des étudiants. Des erreurs répétitives sont constatées sur les dossiers des étudiants, des rendez vous manqués également et des longues mise en attente des étudiants pour la résolution des besoins souvent très minimes comme par exemple la rectification d'une erreur sur une attestation ou un bulletin de note, qui en principe ne devait prendre que quelques minutes mais qui prend très souvent une ou deux semaines si sa rectification n'est pas remise au mois prochain. D'autres besoins restent sans résolution. Ainsi donc les étudiants perdent la quasi-totalité de leur temps dans des rangs interminables devant les services académiques. A cela vient s'ajouter une agression verbale qui se traduit par des mots déplacés et un manque de respect de la part du personnel à l'égard des étudiants. Cette attitude a été très souvent dénoncée par des étudiants du département de sociologie et philosophie et par des étudiants de la faculté des Sciences Juridiques et Economiques auprès du SNEM. Elle a été également dénoncé lors de la tenue de « la foire aux problèmes » par un nombre important d'étudiants ; qui souvent partent jusqu'à citer des noms.

## **IX-LES REVENDICATIONS JAMAIS SATISFAITES**

### **1° Le rééquipement des bibliothèques et le contenu des laboratoires de la FST**

Le rééquipement des bibliothèques et le renouvellement des contenus des laboratoires de la FST ont toujours fait parti des revendications les plus chères aux yeux des étudiants mais jamais les bibliothèques n'ont été rééquipées et jamais les contenus des laboratoires n'ont été renouvelés. Il est rare de trouver dans nos bibliothèques des documents importants pouvant nous servir à la compréhension de nos cours.

Avant de mettre l'accent sur le contenu des laboratoires de la FST ; il faut d'abord dire qu'excepté cette dernière, les facultés ne disposent pas des laboratoires. A la FST leur contenu reste à désirer : Il date des très longues années et est très mal conservé. Un étudiant en Math informatique nous dit : « Nous avons 5 ordinateurs pour 63 étudiants et en plus à chaque fois que nous sommes au laboratoire, nous perdons du temps à les allumer parce que trop vieux et il faut tout le temps actualiser le mot de passe ».

### **2° Une université sans salles d'informatiques**

L'université ne dispose toujours pas de salles d'informatiques où tout étudiant est libre de se rendre dans le cadre de ses recherches. Et la couverture wifi dont dispose les facultés ne sert qu'à l'administration et non à la totalité de la communauté universitaire.

### **3° La question du transport**

Le transport a toujours été le plus grand problème des étudiants. Par le passé il a été l'objet des vives contestations étudiantes. Par conséquent depuis l'année 2011, cinq bus de la Société de Transport Publique (STP) ont été mis au profit des étudiants avec une réduction de 60%. Il revient donc à l'étudiant de payer 20 UM au lieu de 50 UM mais l'on constate que ces bus ne font que quatre voyages par jour : 8h (L'arrivée à l'université), 12h (Le départ de l'université) 15h (Le Retour) et 17h (Le départ). En plus, le nombre est insuffisant et ils ne font pas le tour de tous les quartiers de Nouakchott. Aussi ces bus ne transportent pas que des étudiants. Cette situation fait que certains étudiants se voient alors obliger de passer par d'autres moyens de transport ou ils payent dix ou vingt fois plus chers pour se rendre à l'université et pour la quitter. En outre, les étudiants dont les cours se déroulent dans les annexes des facultés ne bénéficient pas de ces bus de transport.

## **4° La bourse, son insuffisance, l'aide sociale et la création des inégalités**

L'augmentation et la généralisation de la bourse a toujours été au cœur des revendications formulées par le SNEM et certainement l'une des revendications la plus chère aux yeux de tous les syndicats estudiantins en général et aux yeux du SNEM en particulier. Mais malgré les multiples grèves et notamment la Grève Générale Illimitée (GGI) engagée par les syndicats estudiantins au cours de l'année 2012 en vue de voir cette bourse augmentée et généralisée ; il a été constaté que celle-ci n'a ni été augmentée ni généralisée.

La bourse perçue en ce moment est considéré par les étudiants comme insuffisante.

A l'université de Nouakchott tous les étudiants n'ont pas droit à la bourse d'étudiant dès leur première année. Seuls Ceux qui ont eu leur baccalauréat à l'intérieur du pays dont l'âge ne dépasse les vingt cinq ans ont droit à la bourse dès leurs premières années. Par contre, les étudiants ayant eu leur bac à Nouakchott n'ont droit à la bourse qu'à partir de leurs troisièmes années d'études. Et puis la bourse est de 12000 UM en classe préparatoire et au premier cycle à la Faculté de Médecine et de 8500 en première et en deuxième année des autres facultés.

De même pour l'aide sociale ; tous les étudiants n'en ont pas droit.

En fait, c'est à partir de la deuxième année que l'étudiant perçoit une aide sociale de 50.000 UM à condition de valider ses quatre premiers semestres, à défaut il ne reçoit que 20.000 UM.

Ainsi, il y'a une inégalité fondée sur le critère d'âge, la région d'obtention du baccalauréat et l'année d'études instaurée entre étudiants.

## **5° Les frais des mémoires des étudiants de la FST**

Nous constatons que les étudiants de la Faculté des Sciences et Techniques, les seuls qui s'adonnent encore, même avec l'avènement du système LMD aux travaux de mémoires, ne bénéficient plus de frais de mémoire deux ans.

## **6° Manque de qualité au restaurant universitaire**

Tout d'abord il faut préciser que le restaurant universitaire était fait pour accueillir au début 400 étudiants mais aujourd'hui il accueille plus de 1400 étudiants. Bien que sa taille ait été élargie, sa capacité d'accueil et les conditions dans lesquelles les étudiants y accèdent et y déjeunent sont toujours à critiquer.

Cela dit, il faut dire que ce restaurant ne connaît pas des repas variés : Tout le monde n'a droit qu'au même repas le jour.

## **7° Les langues d'ouverture comme obstacle**

Le système LMD exige des ouvertures linguistiques. Ce qui fait que chaque filière se trouve dans l'obligation d'intégrer une autre langue que la langue d'enseignement. En principe cette langue est à choisir par l'étudiant lui-même mais à l'université de Nouakchott elle est imposée à l'étudiant. Ainsi donc à la FLSH, les francophones se retrouvent avec l'arabe et les arabophones avec le français. Avec des coefficients fixés à 4 et une négligence remarquable dont fait objet ces langues d'ouverture qui se traduit par la présence des enseignants qui s'en chargent toujours à la dernière minute ; sans oublier qu'il ne s'agit pas de la volonté des étudiants, nombreux d'entre eux se voient incapables d'accéder à leur licence pour la seule raison de ne pas valider la langue d'ouverture. Des cas entiers de ce genre furent recensés en début d'année.

## **8° L'illégitimité des délégués des étudiants dans les conseils**

Chaque deux années, des élections de représentants d'étudiants au Conseil Scientifique et Pédagogiques et de Recherche, au Conseil d'Administration et au Conseil des Facultés doivent se tenir à fin que les étudiants élisent leurs délégués. La dernière fois que ces élections ont eu lieu ; c'était en 2008. Celles de 2011 ont pris une mauvaise tournure et ont été par conséquent annulées par l'université. Depuis lors ces élections n'ont pas été reprises à fin que les étudiants soient représentés de façon légitime et conformément aux règles en vigueur.

C'est dire que Les délégués, représentant les étudiants dans les différents conseils (CSPR CA, CF) en ce moment ne sont pas du tout légitimes et cela depuis en avril 2011 mais l'université ne se prononce toujours pas sur cette situation illégale et injuste.

## **X- CONCLUSION**

---

Afin de bien saisir l'essentiel de ce qui est ressorti des observations faites et des entrevues il nécessite de faire une lecture rétrospective des points exprimés et les résumer. Il faut d'abord rappeler que des étudiants souffrent de problèmes d'erreurs dans leurs bulletins de notes et attestations, des erreurs dûs au système de gestion de bases de données et qui les retiennent souvent une année de plus à l'université. Ensuite, que s'agissant du master, il y'a une inégalité qui se traduit par l'existence de plus de masters arabophones que des masters francophones sans oublier les conditions d'études difficiles des étudiants inscrits depuis cette année. Qu'en plus l'université connaît un déficit de personnel enseignant et elle recrute en violant les normes régissant le recrutement d'enseignants, sacrifiant ainsi des étudiants. Et puis ni les cours ni les contrôles continus et les contrôles finaux ne se sont déroulés dans des conditions normales. Il faut rappeler aussi que 36 étudiants boursiers de l'Etat ont été abandonnés ; tout comme il faut rappeler qu'il y'a eu une tentative de réduire en silence les syndicats d'étudiants.

De surcroit, le personnel administratif connaît une défaillance dans l'accomplissement de son travail et s'adonne à un comportement hors norme qui ne laisse indifférent aucun étudiant.

Par ailleurs, il faut revenir sur les revendications étudiantes ayant fait l'objet de plusieurs contestations mais qui restent toujours au stade de revendication parce que n'ayant jamais été pris au sérieux par les gouvernants. En effet, la question du transport reste toujours poser, nombreux étudiants se plaignent encore de l'insuffisance du nombre de bus de transport. Les bibliothèques et les laboratoires gardent toujours leur état d'antan et des salles d'informatiques restent toujours inexistantes de l'université. La question de la bourse mensuelle d'étudiant est toujours d'actualité. Aux yeux des étudiants elle est insuffisante et pire encore elle est distribuée de façon injuste et discriminatoire tout comme les aides sociales.

L'on constate que les étudiants de la FST ne perçoivent pas de frais de mémoire et que la majeure partie des étudiants se plaignent encore des repas du restaurant universitaire et de l'imposition des langues d'ouverture qui constituent souvent un blocage pour l'étudiant d'accéder à sa licence.

En fin, il faut rappeler que le mandat des représentants des étudiants dans le Conseil d'Administration, le Conseil de Facultés et le Conseil Scientifique, Pédagogique et de Recherche a expiré depuis deux ans.

Cela dit, Il faut signaler que les conditions d'études sont tellement mauvaises et dures que les études sont devenues une lourde charge psychologique pour les étudiants. Et cela se répercute dans leur comportement vis-à-vis du militantisme.

## REVENDEICATIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Considérant que l'inapplication des exigences du système LMD, que le dysfonctionnement du système intégré de gestion de bases de données de l'université de Nouakchott, que la carence du personnel administratif et technique compromettent des étudiants dans leurs cursus, **Le SNEM exige de l'administration universitaire le respect des exigences du système LMD et la substitution du système intégré de gestion de bases de données par un tout nouveau et une formation sérieuse et professionnelle du personnel qui s'en charge à fin que ce dernier se familiarise avec cet outil.**
2. Considérant que la formation en français doit être garantie au même titre que celle en arabe, Considérant qu'en Mauritanie la majorité de diplômés d'études sont délivrés avec la mention PASSABLE, **Le SNEM se positionne contre l'ouverture des masters au profit des arabophones au détriment des francophones et vice versa ; Le SNEM se positionne également contre la volonté et la décision des autorités compétentes de ne sélectionner pour le master que des étudiants ayant la mention ASSEZ BIEN et exige l'atténuation des critères de sélection au master**
3. Considérant que l'université de Nouakchott a le devoir d'assurer une meilleure formation aux étudiants, que l'étudiant a droit à une formation de qualité digne de ce nom, **Le SNEM dénonce l'indifférence des autorités compétentes au manque remarquable d'enseignants dans toutes les facultés et s'oppose à tout recrutement bidon d'enseignants sous qualifiés, incompetents, aux profils non conformes aux profils exigés selon les filières respectives des facultés. De plus le SNEM exige de l'administration universitaire et du ministère de l'enseignement supérieur le recrutement immédiat d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et cela sans distinction des filières. Par ailleurs le SNEM dénonce également l'octroi de la responsabilité d'enseigner plusieurs matières dans une seule classe à un seul enseignant.**
4. Considérant le rôle de l'université, considérant le droit à l'accessibilité au savoir et la nécessité de la pratique dans les études scientifiques, **Le SNEM revendique le rééquipement des bibliothèques universitaires des documents ayant trait aux cours dispensés et des laboratoires répondant aux normes internationales dans toutes les facultés.**
5. **Le SNEM exige l'enregistrement immédiat dans la base de données du Centre National des Œuvres Universitaires(CNOU) des étudiants inscrits en master entre le mois de décembre et le mois de janvier à fin qu'ils perçoivent ce qui leur revient de droit.**
6. Considérant que la bourse mensuelle d'étudiant est insuffisante, considérant que les inégalités entre étudiants ne doivent en aucun cas être tolérées et acceptées, considérant que les inégalités créent des frustrations, **Le SNEM revendique une augmentation de la bourse à 40% pour tous les étudiants et son attribution à tous les étudiants également sans distinction d'âge, d'année d'études, de région d'obtention de diplôme de baccalauréat ou de filière.**
7. Considérant que le nombre des bus mis à la disposition des étudiants ne transportent pas que des étudiants, considérant ce nombre insuffisant, considérant que la ligne de transport n'atteint pas tous les quartiers de Nouakchott, **Le SNEM dénonce l'utilisation de ces bus pour transporter d'autres personnes que des étudiants et revendique plus de bus de transport aux étudiants.**
8. **Le SNEM dénonce l'abandon des étudiants boursiers de l'Etat par le ministère de l'enseignement supérieur et met en garde les autorités mauritaniennes contre toute tentative de détournement de leurs bourses d'études.**

9. Considérant l'illégitimité du Conseil d'Administration, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de Recherche et du Conseil des Facultés depuis avril 2011, considérant le règlement intérieur de l'université, considérant l'importance de la concertation avec les étudiants en ce qui les concerne, **Le SNEM exige de l'administration universitaire l'organisation immédiate des élections libres et transparentes des représentants des étudiants.**
10. Considérant que la décision de l'université d'interdire la sonorisation à la faculté des Sciences Juridiques et Economique entre octobre 2012 et mars 2013 était une tentative de bâillonner les étudiants en tuant ainsi les club d'étudiants et les syndicats, **Le SNEM dénonce l'attitude du président de l'université, du doyen et du Secrétaire Général de ladite faculté, Le SNEM s'oppose à un quelconque moyen que cela soit portant atteinte aux libertés syndicales des étudiants et met en garde l'administration universitaire contre tout autre comportement de ce genre.**
11. Considérant l'article 29 du règlement intérieur de l'université, **Le SNEM dénonce l'agression verbale du personnel administratif à l'égard des étudiants et les perturbations venant des surveillants lors des examens et exige respect et considération à l'égard de l'étudiant.**
12. **Le SNEM dénonce les conditions dans lesquels les étudiants prennent le repas au R.U et exige du Centre National des Œuvres Universitaires quatre variétés de repas de très bonne qualité par jour.**
13. Considérant que l'étudiant a droit à l'appui moral et financier de son pays dans le cadre de ses recherches, **Le SNEM exige des frais de mémoires pour les étudiants qui s'adonnent encore aux travaux de mémoire et ou des rapports de recherches.**
14. Considérant que les longs rangs interminables devant les services académiques est une perte de temps, considérant que le personnel manque d'assistance, **Le SNEM dénonce la carence du personnel administratif et les conditions d'accès aux services académiques et exige un recrutement suffisant et professionnel d'assistants aux personnels administratif des facultés.**
15. **Le SNEM dénonce l'absence des salles d'informatiques dans l'espace universitaire et en exige dans toutes les facultés et annexes.**
16. **Le SNEM exige la mise en place d'une cellule d'écoute, de conseil et d'orientation des étudiants.**
17. **Le SNEM dénonce l'imposition des langues d'ouverture aux étudiants et exige aux autorités universitaires de laisser à l'étudiant le choix de la langue.**
18. Considérant l'ampleur de problèmes, techniques et administratifs à la fois de l'université de Nouakchott, considérant que le travail de l'administration universitaire s'effectue dans un désordre total, considérant que l'université de Nouakchott a faillit à son rôle de créateur, de conservateur et de dispensateur du savoir, **Le SNEM exige de l'Etat Mauritanien la tenue des Etats Généraux de l'université.**

## REFERENCES

- Le statut et règlement intérieur du SNEM
- Les revendications du SNEM
- Le règlement intérieur de l'université de Nouakchott
- Rapport : La baisse du niveau des élèves en Mauritanie (SNEM)
- Rapport : Les arrestations ciblées et les conditions de détention des étudiants au commissariat du Ksar 1(SNEM)
- Déclaration universelle des droits de l'homme



# ANNEXES

# PHOTOS

### Toilette des garçons (FST)



### Annexe FLSH



## Annexe FLSH



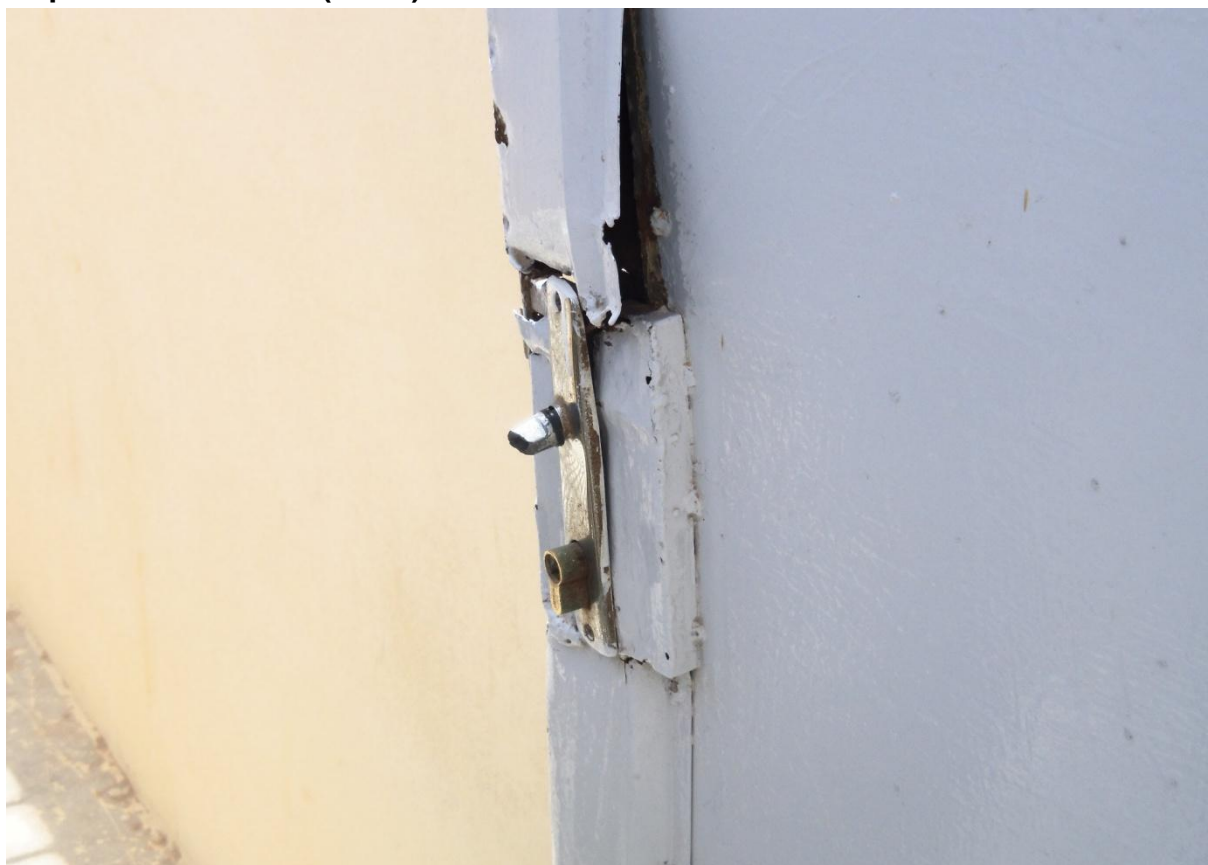
## FSJE



**Salle : courant électrique exposé (FST)**



**La porte d'une salle (FSJE)**



**Salle (FST)**



**Salle (FSJE)**



**Salle (FSJE)**



## Restaurant Universitaire



### Robinets d'eau à l'annexe de la FLSH



Bâtiment du service de scolarité de la (FLSH)





## Devant la FST



## Devant le restaurant Jour et Nuit



## Foire aux problèmes Annexe FLSH



## Foire aux problèmes (FSJE)



